

M. PIGEON: Non. Je voudrais savoir la quantité.

M. DOWNEY: Encore une fois, monsieur, cela dépendra du rapport des techniciens sur la possibilité de réalisation. Quand j'ai comparu au comité du Sénat, j'ai proposé une conduite de six pouces. Toutefois, nous n'avons rien promis actuellement, parce que nous ne sommes pas encore certains de tous les faits. Évidemment la quantité variera selon le diamètre du tuyau.

M. BENIDICKSON: M. le président, ce bill a déjà été présenté au Sénat. Le Sénat l'a adopté le 1^{er} mars seulement et, pour autant que je sache, si un comité de l'autre endroit l'a étudié, il n'y a pas eu de rapport sténographique des délibérations.

M. NUGENT: Le Sénat a étudié le bill; le président du comité a demandé au Sénat s'il désirait que rapport en soit fait. Le Sénat s'est prononcé à l'encontre, jugeant que c'était inutile. C'est là la seule séance au cours de laquelle le bill a été étudié.

M. BENIDICKSON: Le bill a été expliqué dans notre Chambre mardi soir seulement et, deux jours plus tard, voilà que l'on nous demande de l'étudier en comité. Ceci, il me semble, est de précipiter un peu les choses. Je n'ai pas fait partie de ce Comité pendant plusieurs années, surtout pendant les années au cours desquelles on a présenté plusieurs projets de lois relatifs à des pipelines et, par conséquent, la manière de procéder ne m'est pas familière. Toutefois, je crois comprendre que la plupart des autres compagnies, aux dépens des actionnaires éventuels et des principaux intéressés, faisaient faire une étude technique du projet avant de venir demander une charte. Je me demande si nous n'allons pas trop vite en affaires.

Est-ce que d'autres personnes ont manifesté le désir d'assister à nos séances pour discuter cette demande?

Le PRÉSIDENT: Je n'ai pas reçu de demande de la part des autres sociétés à ce sujet.

M. BENIDICKSON: M. Nugent, qui est le parrain de ce bill, a donné une courte explication à ce sujet l'autre jour à la Chambre et il a mentionné que le droit d'exportation serait inclus dans le bill. Les dirigeants éventuels de la compagnie peuvent-ils ajouter quelque chose à ce que M. Nugent a dit au sujet de l'exportation?

M. DOWNEY: Encore une fois, au risque de me répéter, nous sommes d'avis que nous pénétrons dans un domaine neuf de l'industrie du gaz, et nous demandons que ce droit soit inclus dans le bill, parce que nous considérons qu'il y aura plus tard un marché aux États-Unis. Évidemment, nous n'avons aucune intention, présentement, de pénétrer aux États-Unis. Mais, si vous me permettez de répondre à une de vos questions antérieures, je crois que, avant l'institution de l'Office national de l'énergie, il incombait à toutes les compagnies qui se présentaient devant le Parlement de préparer un rapport sur la possibilité de réalisation de leur entreprise, parce que le Parlement était chargé d'établir tous les droits et pouvoirs d'une compagnie. A l'heure actuelle, l'Office national de l'énergie s'occupe de cela et, en réalité, c'est à l'Office que la compagnie devrait présenter un rapport sur la possibilité de réalisation avant que nous soyons en mesure de traiter du projet en question.

M. BENIDICKSON: Je constate que le terminus en Saskatchewan sera à Melville. A quelle distance se trouve Melville de la frontière des États-Unis?

M. DOWNEY: A environ 180 milles, je crois. Ce chiffre est très rapproché du chiffre réel.

M. BENIDICKSON: Quand le Parlement fédéral aura approuvé le texte du projet de loi, vous serait-il possible d'obtenir, en vertu d'une loi adoptée par la province, le droit de prolonger la canalisation de Melville à la frontière?